



FORMATION CONTINUE 2021

CYCLE MIEUX VIVRE LE METIER

VISIOCONFERENCE/PRESENTIEL

SESSION 1

LA GESTION DU CABINET D'AVOCAT

**Les basiques du management et de la gestion des ressources.
Stratégie, vision du cabinet et communication externe.**

**Jeudi 18 novembre
9h30 à 13h00**

**Rachel KERLIR-PUJOL
Ingénieure ENSGSI
en management
des hommes et des organisations et Innovation**

**90€ la séance
60€ / - 2 ans**

En présentiel, EDASOP ; 35 C bd des Récollets, Toulouse
En visioconférence, Via ZOOM

Objectifs : Cette formation a pour but de sensibiliser les avocats au "management" de leur cabinet, qu'ils exercent à titre individuel ou dans le cadre d'une structure.

- Comment gérer plus efficacement le cabinet ? Les dimensions organisationnelle, financière, RH managériales, les parties-prenantes ;
- Connaître les différents types de leadership (autoritaire, démocratique, permissif...) ;
- Connaître les outils et les concepts faciles à utiliser afin de mobiliser/motiver/impliquer l'ensemble des membres du cabinet à mettre en œuvre, solidairement, les moyens humains et matériels pour permettre un meilleur confort de travail et une meilleure productivité ;
- Apprendre les méthodes nécessaires pour travailler utilement un plan stratégique.

Pré requis : Être Avocat.

Programme :

I - Les basiques du management et de leadership

II - Apprendre à gérer et organiser son cabinet

III - Quelle posture adopter et comment conduire le changement

IV - Définitions et communication de la stratégie du Cabinet

Moyens pédagogiques :

Mises en situation

Vidéos

Partage de représentations

Remise d'un support pédagogique après la formation.

Quizz d'atteinte des objectifs.

Enquête de satisfaction.

Niveau de la formation : 1 (Acquisition des fondamentaux).

Présence des apprenants :

Elle sera vérifiée à chaque séance par un appel effectué au cours de la formation.

En cas d'absence à la formation, le remboursement pourra être réalisé sur présentation d'un justificatif. Toute annulation effectuée moins de 72h00 avant le début de la formation n'ouvrira pas droit à un remboursement. A l'issue de la formation, les apprenants trouveront dans leur espace personnel sur le site de l'EDASOP (edasop.fr) leur attestation de présence.

Pour les apprenants optant pour la formation via zoom : le lien est adressé par l'EDASOP par mail au plus tard la veille de la formation.

Inscriptions possibles jusqu'à 72 heures avant le début de la formation.

Accès aux personnes en situation de handicap:

Référente handicap

- Mme Stéphanie de BALORRE: s.debalorre@edasop.fr - [05 61 53 58 52](tel:0561535852)